



Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le



ID : 025-200096295-20240122-2024_009-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-trois.

Le 1^{er} février 2024 à 19h00,

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Villers-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 22/01/2024

Date d'affichage : 22/01/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 32
- votants : 53

Nombre de voix :

- en exercice : 384
- présents : 119
- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 236

Etaient présents avec voix délibérative :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Pierre-Antoine BUFFET (S), Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Dimitri COULOUVRAT, Kévin FADIN, Florian GAIFFE, Valentin GAUTHEY (S), Thierry HOUSER, François JACQUOT, Lydie LAB (S), Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Gérard MARCHANT (S), Roland MARTIN, Catherine MAUVAIS, Christian MAUVAIS, Dominique MOLLIER, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Vivien PERRET-GENTIL, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Marc SIMON (S), Pierre VAUFREY, François VILLIER.

Etaient absents excusés :

Patrick BERTIN, Françoise BEURET, Christine BOUQUIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Michèle CACHOT-USUNIER, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Baptiste FAYARD, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Pascal JACQUOT, Bernard JACQUET, Céline JEAMBRUN, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Boris LOICHOT, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Corinne PARATTE, Raphaël PEQUIGNOT, Catherine RACINE, Elisabeth REDOUTEY, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Marie-Josèphe VERMOT, Franck VILLEMAIN, Marcelline VIPREY, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Benoît CALAME, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOLET, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Lydie LAB, Nicolas MARGUET, Olivier MESNIER, James MICHEL, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Joelle MOUGIN, Denis NARBEY,

Sarah OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Bernard PRETOT, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Yves ROY, Fabien ROYER, Noë SAONIER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Pascal STUDER, Véronique TATU, Gérard TIROLE, Gérard VAUCHIER, Baptiste VILLEMIN, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Patrick BERTIN a donné pouvoir à Lydie LAB (S),
Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Martial BOURNEL-BOSSON a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Jean-Noël CUENOT a donné pouvoir à Christian MAUVAIS,
Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Florian GAIFFE,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Hervé CAGNON,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Léon BONVALOT,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Jean-Louis MOUGIN a donné pouvoir à Gérard MARCHANT (S),
Corinne PARATTE a donné pouvoir à Marc SIMON (S),
Catherine RACINE a donné pouvoir à Pierre-Antoine BUFFET (S),
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Franck VILLEMAIN a donné pouvoir à Sylvie LE HIR,
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance.

Il remercie Madame le maire de Villers-le-Lac pour leur accueil au sein de la commune.

Madame Catherine ROGNON a été élue secrétaire.

Objet : 2024-009 : Actions CLS : Subventions Fonds d'intervention Régional et répartition avec le Pays du Haut-Doubs

Le FIR (Fonds d'Intervention Régional) est octroyé par l'Agence régionale de santé pour les actions ciblées dans le Contrat Local de Santé pour une année civile. Les sommes allouées aux fiches actions sont réparties de façon équitable entre le Pays du Haut-Doubs et le PNR.

Le poste de chargé de mission santé est financé à hauteur de 50% des frais, dans la limite de 30 000€ par année civile pour le PNR.

Une convention sera réalisée avec le Pays du Haut-Doubs.

Au titre de l'année 2024, les actions suivantes seront financées par le FIR :

INTITULE FICHE ACTION	PROJETS 2024	BUDGET 2024		
		Financement ARS	Montant PNR	Imputation technique
FA1- Renforcer l'accès aux soins sur le territoire	Accompagnement à l'installation des professionnels de santé sur le territoire Soutien aux projets de Maisons de santé pluriprofessionnelles de Morteau et Saint Hippolyte	1 200 €	600 €	Frais de réception Communication
FA2- Stratégie d'attractivité territoriale	Participation à la journée des internes aux Salines d'Arc-et-Senans le 16 mars. Service sanitaire des étudiants en santé Devenir du cabinet éphémère de Morteau Déploiement éventuel d'un bus de télé-médecine (CCPR/CCPM)	2 000 €	1 000 €	Communication
FA3- Mise en réseau et coordination du volet santé mentale sur l'ensemble du territoire du CLS	Semaines d'informations sur la santé mentale Paroles en tête dans les collèges et MFR	1 000 €	500 €	Communication Matériel et fournitures
FA4- Organisation de formation de Premiers Secours en Santé mentale sur le territoire	Une formation pour 12 participants (2 ^{ème} trimestre 2024)	6 600 €	3 300 €	Prestation externe
FA9- Coordonner à l'échelle locale les actions de prévention et de promotion de la santé	Réunions de concertation des acteurs locaux Création d'une pédagogie de territoire	2 000 €	1 000 €	Matériel et fournitures (jeux)
FA10- Soutenir et accompagner la santé des jeunes sur le territoire du CLS	Groupe de travail sur les 16/25 ans (CCPM) Soutien aux projets locaux	2 000 €	1 000 €	Communication Frais de réception Matériel et fournitures
FA 11- Déployer le parcours périnatalité sur le territoire du CLS	Service d'appui à la parentalité Formation à destination des animateurs périscolaires	2 000 €	1 000 €	Communication Frais de réception Matériel et fournitures
FA12- Déployer le parcours grand âge sur le territoire du CLS	Accompagnement Habitat Inclusif Amélioration de l'image des EHPADS	4 000 €	2 000 €	Communication Frais de réception Matériel et fournitures
FA 13- Promouvoir le parcours nutrition santé à l'échelle territoriale	Participation à la semaine nationale de lutte contre la dénutrition Participation au PAT sur le volet santé nutrition Accompagnement des collectivités sur le volet nutrition dans les écoles et collèges. Lutte contre l'obésité infantile	2 000 €	1 000 €	Communication Frais de réception Matériel et fournitures
FA 15- Développer une stratégie de communication autour du CLS	Réalisation d'outils promotionnels sur le territoire (carte interactive ?) Lettre d'informations Journée d'accueil pour les professionnels de santé ?	8 000 €	4 000 €	Frais de réception Communication Matériel et fournitures
TOTAL		30 800 €	15 400 €	

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve la programmation 2024 au titre du CLS**
- **Autorise le Président à solliciter les financements auprès du FIR**
- **Autorise le Président à signer la convention de répartition des fonds avec le Pays du Haut-Doubs**
- **Autorise le Président à engager les actions et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente décision.**

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

